



2019-2023
Un projet pour le club, un projet pour l'avenir



Badminton Olympique de Pernes
tél : 06 88 68 87 63 - mail : communication@bop84.com
Gymnase Paul de Vivie – av René Char 84210 Pernes les Fontaines



Présentation :

Le Badminton Olympique de Pernes a été créé en 1993, un an après que ce sport devienne sport olympique. Sport de compétition le plus intense après le squash, spectaculaire avec une vitesse de volant à 493 km/h maximum (contre 263 pour le tennis), le badminton brille aussi par sa convivialité grâce au fair-play développé, au caractère mixte de la pratique, et à la diversité des pratiquants.

Le club a su profiter des infrastructures mises à disposition par la commune. En 1993, avec la création du premier gymnase, le club s'est développé autour d'une pratique loisir, et d'une école pour les jeunes. Très vite les joueurs sont allés vers la compétition. Le club a atteint les 150 licenciés, en respectant la pratique de chacun : éducation et découverte pour les jeunes, compétitions pour les uns, loisirs pour les autres. Mais la place manque, et lorsque la commune construit un second gymnase, le club poursuit son ascension et sa structuration, avec aujourd'hui 220 licenciés.

Après 25 ans d'existence, inséré au cœur de la vie associative pernoise, le club participe à l'animation locale en développant une activité badistique, mais aussi en s'intégrant dans les manifestations municipales.

Le club de Pernes jouit d'une implantation enviable qui explique en grande partie son succès : il se situe au cœur du département et bénéficie d'une installation sportive fonctionnelle et remarquable (14 terrains - gradins – buvette).

Par ailleurs, les dirigeants du club ont toujours mis en avant la convivialité, le bon esprit, l'accueil, et la vie associative. C'est la raison pour laquelle de nombreuses animations internes sont organisées. Cet état d'esprit engendre une participation naturelle à la vie du club et facilite l'accueil et l'organisation des compétitions.

Au niveau des jeunes, le club privilégie l'accueil du plus grand nombre, et un encadrement visant une démarche éducative et respectueuse. Notre école labellisée est également un gage de réussite et de performance pour nos jeunes.

Le club bénéficie d'une équipe de dirigeants actifs, impliquée, et stable. Grâce à cela, le club a pu se structurer, accroître son activité, au niveau des participations aux compétitions, à leur organisation, du nombre de licenciés.



Au fil des années, le club de Pernes a gagné la reconnaissance des clubs et des instances régionales (et nationales), grâce au travail accompli et aux résultats atteints :

* 220 licenciés dont 76 jeunes et 44% de femmes (contre 36% au national).

* 1 équipe en Nationale 3, 1 équipe en inter-club régional R2, et 3 équipes en départementale.

* Une qualité d'organisation et d'accueil des compétitions (championnats départementaux et régionaux jeunes et adultes, tournoi national seniors avec 350 participants, Tournoi Inter-régional Jeunes, TRJ, Grands Prix jeunes et adultes,)



* Une école de badminton reconnue pour la formation des plus jeunes : école labellisée 3 étoiles, plaçant le BOP parmi les 100 meilleurs clubs formateurs de France ! (sur 1052 écoles labellisées).

* Des jeunes classés au meilleur niveau régional

Dans le même sens, le BOP a su se faire reconnaître par la municipalité en faisant partie des clubs pernois de haut niveau, en s'impliquant dans la vie locale et les manifestations proposées par la Mairie.

Entre 2003 et 2018 le club connaît une évolution radicale. Du loisir à la compétition ; des créneaux libres à des créneaux encadrés pour tous ; une école labellisée ; 24 h de créneaux horaires ; organisation de compétitions de haut niveau...

Une implication bénévole toujours forte accompagne cette évolution : présence aux entraînements, aux compétitions, dans la gestion quotidienne.

Toutefois, des difficultés apparaissent avec cette croissance : implication dans la structuration des officiels ; capacité à assurer un encadrement qualifié et régulier ; organisation des animations ; mobilisation autour des interclubs et notamment de l'équipe 1 ; communication interne et externe efficace et régulière ; mobilisation des mécènes ; cohésion du club, entre tous les usagers et les créneaux.



... et de très belles animations internes

1/ Constats – état des lieux

Socio démographique :

- 9556 habitants - La population compte notamment 27% de cadres, artisans, chefs d'entreprises, et professions intermédiaires, et 32% de retraité.
- 30% de jeunes / 30% de plus de 60 ans
- chef lieu de canton 33600 hab - intercommunalité des sorgues du comtat 47000 hab
- transformation et relance de l'urbanisme avec création de logements sociaux, afin de répondre aux obligations légales. Une hausse de la population est à prévoir, notamment chez les jeunes.
- 4 groupes scolaires et un collège
- commune relativement riche et peu touchée par le chômage par rapport au 84 (8,4 % en 2014) - Taux de ménages imposés au dessus de la moyenne départementale : 59% contre 51% Vaucluse.
- Pas d'université, peu de tissu économique = fuite des jeunes après le BAC.

La gouvernance de l'association

Les points positifs :

- un conseil d'administration fourni (17 membres)
- répartition des tâches
- bon fonctionnement de la vie associative
- décisions partagées et discutées

Les points négatifs :

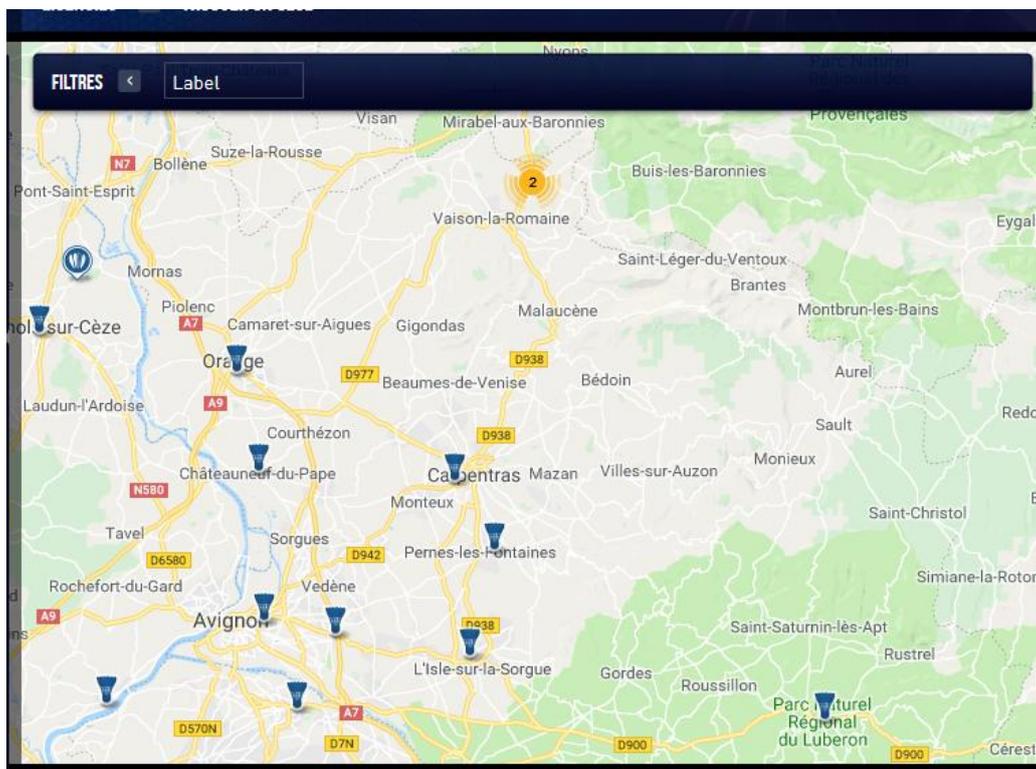
- lourdeur des réunions
- défaut d'animation, de coordination et de mobilisation des ressources
- un embryon d'organigramme qui peine à fonctionner

Environnement sportif et associatif :

- 220 licenciés – 44% de femmes – 131 classés - 76 jeunes - 3 plus de 60 ans
- turn over annuel de 34% des licenciés, ce qui semble relativement important. Pertes concentrées sur les 2 premières années de licenciation.
- Equipe en nationale 3, plus 4 autres équipes interclubs. L'équipe D3 est spécialisée pour les compétiteurs débutants
- école labellisée 3 étoiles
- meilleur club du département au championnat de Vaucluse
- 24h de créneaux - 4 entraînements dirigés adultes et 5 jeunes. Pas "d'individuels"
- organisation de compétitions et d'animations internes
- le badminton départemental : 10 clubs - 1150 licenciés - présences de clubs au nord, à l'ouest, et au sud de Pernes ; rien à l'est.
- origine des licenciés : 34% de pernois, 6,5% des sorgues du comtat, 27% de la COVE (0 en QPV), 16% issus de l'est de pernes, dont 4% en ZRR, autres origines (ouest et sud).
- 200 associations sur la commune



Les clubs du Vaucluse : une carence de lieux de pratique à l'est du département



le bénévolat

Bénévolat pratiqué au sein du CA, à travers les différentes fonctions : bureau, animations, compétitions, organisations des compétitions, jeunes, entraînements, matériel...

Au delà, implication des joueurs et parents dans l'organisation des compétitions à domicile, et dans une moindre mesure, dans l'encadrement des entraînements.

Manque de mobilisation des bénévoles au delà du CA ; essoufflement et limites de compétences dans l'encadrement sportif ; incapacité à répondre aux besoins en dehors du club (répondre aux besoins sociétaux, animer la vie de la cité, pérenniser l'activité, structurer l'activité...)

- 6 entraîneurs diplômés actifs, et 5 non diplômés
- 1 juge arbitre - 3 arbitres actifs - 4 GEO actifs – 2 JDL internationaux

Depuis 2 ans, accueil de volontaires de services civiques, pour aider le club à se structurer, à communiquer. Expérience enrichissante, intéressante, mais insuffisante au regard des enjeux de développement et d'encadrement de la pratique.



2/ Analyse

Rappel des orientations historiques du club:

- * permettre à tous de jouer à son niveau, selon ses motivations
- * garantir la vie associative, le lien social entre les adhérents, l'implication bénévole, la convivialité

Au regard des constats, on peut identifier des forces et des faiblesses, des opportunités et des menaces.

* **Forces :**

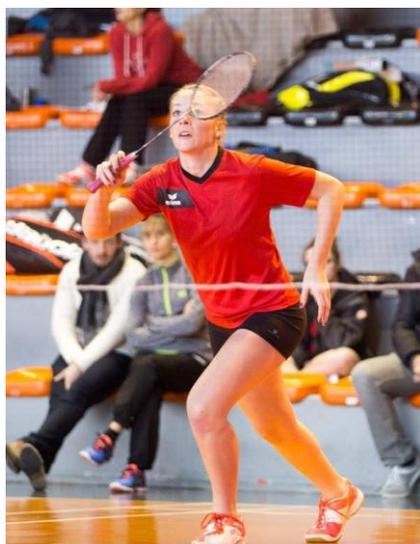
- nombre de licenciés, implication d'un groupe de bénévoles,
- infrastructure pertinente, soutien de la commune,
- compétence à organiser des compétitions, forte attractivité, au delà des limites communales
- structuration de l'école française de badminton
- leadership sportif départemental

* **Faiblesses :**

- manque de cadres techniques et officiels formés et actifs au regard de la taille du club ; décalage entre capacité d'encadrement bénévole et attentes des licenciés
- difficulté à suivre la progression des jeunes
- turn-over important ;
- peu de mobilisation autour d'un projet associatif ;
- pas d'action à l'extérieur du club, au regard du lien social et des enjeux sociétaux, et de la promotion de l'activité auprès de publics nouveaux

* **Opportunités :**

- potentiel de développement de l'activité : 40 à 50 licenciés supplémentaires ;
- activité en direction des retraités ; absence de structure de badminton à l'est de pernes ;
- partenariats avec les services municipaux (CLSH, périscolaire...) et associatifs ;
- fidéliser les pratiquants ;
- valoriser l'équipe nationale et les compétitions, et mobiliser autour de cette dynamique (club supporters, sponsors, esprit club, animations) ;
- renforcer le fonctionnement de l'école française de badminton et le suivi des jeunes
- Travail en partenariat fort avec les instances fédérales pour accompagner en proximité le travail de la Ligue et du Comité départemental



* **Menaces :**

- essoufflement des bénévoles ; manque de cadres techniques impliqués et compétents ; manque d'officiels actifs
- rupture avec instances fédérales ;
- risque de réorientation des créneaux vers d'autres clubs ;
- manque de lisibilité du projet associatif, et d'adhésion des licenciés ; délitement de la cohésion du club, autour de valeurs communes
- effritement du nombre de licenciés lié au turn-over important et à l'absence d'actions de développement.
- attraction des jeunes vers d'autres disciplines sportives
- perte de motivation des adhérents liée à la carence d'accompagnement des projets individuels au sein d'un projet collectif

3/ Le projet fédéral et le projet de Club

Le projet de club s'inscrit dans le cadre du projet fédéral, et décline ses orientations.

PROJET FÉDÉRAL 2017-2025

3 objectifs majeurs et déclinables



1/ Gagner des médailles :

- * construction et structuration concertées du parcours vers la haute performance
- * une culture de haut niveau appropriée par chaque licencié.

2/ Fidéliser les pratiquants :

- * le sens associatif, vecteur d'engagement
- * des offres de pratiques structurantes et adaptées
- * La mobilisation autour des grands événements

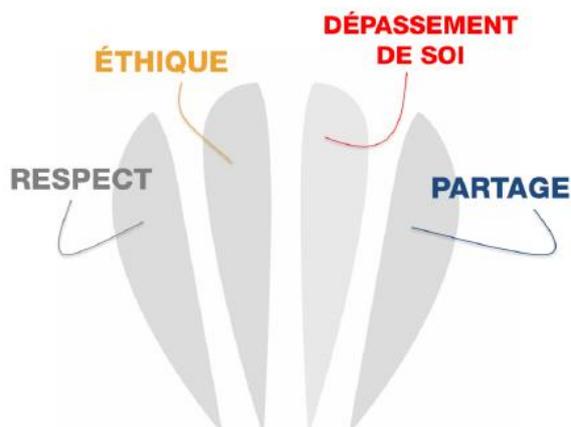
3/ Participer aux engagements sociétaux :

- * Nouveaux publics, nouvelles pratiques, nouveaux territoires
- * un badminton vecteur de santé – bien être
- * le développement durable et la citoyenneté

La **Ligue PACA** a décliné ces orientations selon 4 axes stratégiques :

- 1- atteindre l'excellence sportive
- 2- renforcer l'accès aux équipements
- 3- promouvoir un badminton pour tous, sur l'ensemble du territoire
- 4- structurer l'offre de pratique

Elle promeut des valeurs partagées



Le projet fédéral s'appuie sur une structure au cœur de laquelle se situent le club et le pratiquant.

LA STRUCTURE FÉDÉRALE

BADMINTON AMBITION 2025

Les organes déconcentrés de la FFBaD en Provence-Alpes Côte d'Azur, chacun à son niveau, s'inscrivent dans la déclinaison territoriale du projet fédéral.

LA FFBaD DÉFINIT LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DU BADMINTON

- Réflexions stratégiques globales
- Modélisation et conception d'outils
- Supports Méthodologiques

LA LIGUE EST POSITIONNÉE EN VÉRITABLE TÊTE DE RÉSEAU RÉGIONALE

- Coordination / Relai
- Notoriété
- Événementiel / Médias
- Partenariats
- Formation / Emploi
- Aménagement du territoire

LE COMITÉ EST L'INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ DES CLUBS

- Aide / Conseil / Accompagnement
- Développement
- Animation de son territoire
- Création de clubs
- Diversification des pratiques
- Susciter les vocations de dirigeants

LE CLUB EST AU CŒUR DU DISPOSITIF FÉDÉRAL

- Acteur opérationnel de terrain
- Accueil du public
- Propose et encadre la pratique compétitive et libre de tous

LE GARANT DE LA PÉRÉNITÉ DU BADMINTON

Développer le sport de haut-niveau et le développement de la discipline
Créer une solidarité entre les acteurs
Synthétiser la « pensée » fédérale
Définir et concrétiser les objectifs généraux

L'INSTANCE DE COORDINATION ET DE RELAIS

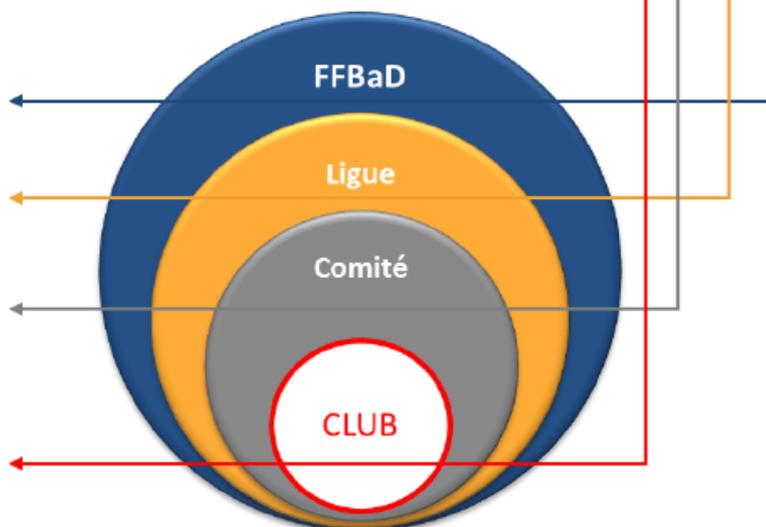
Appliquer la politique fédérale
Adapter le message fédéral au contexte régional
Impulser une dynamique collective

LE LEVIER DE PROXIMITÉ

Agir en concertation avec la ligue
Soutenir le déploiement le projet fédéral dans les clubs
Accompagner les clubs dans leurs développements
Animer tous les publics

LE PIVOT DU DEVELOPPEMENT

Mettre en œuvre le projet de club à partir d'une démarche sportive, d'animation, de proximité et d'éducation
Développer toutes les formes de pratiques
Former les jeunes
Accueillir tous les publics



4/ Orientations

Le club au cœur du dispositif fédéral, met en œuvre son projet à partir d'une démarche sportive, d'animation, de proximité et d'éducation. Il développe toutes les formes de pratiques, forme les jeunes, accueille tous les publics.

L'association, fondée par le contrat associatif, permet aux adhérents de se rencontrer, de se retrouver pour co-construire les conditions de pratique et organiser les activités et leur développement.

Le projet du club permet de décliner le projet fédéral, en lien avec le réseau fédéral de proximité, et de manière adaptée à l'environnement local et aux enjeux du club.

Inscrire l'action du club dans la durée : fidéliser les effectifs, créer des valeurs communes, développer une identité forte, structurer l'encadrement sportif, favoriser l'implication bénévole, former et impliquer des officiels.

Le club se situe dans une petite commune dépourvue d'université ou d'un tissu industriel dense. A ce titre, il ne peut bénéficier d'une densité de joueurs importante sur le territoire, et la plupart des jeunes quittent la commune pour faire leurs études ou travailler. Le club souhaite donc concentrer son action sur la formation des jeunes joueurs, la capacité à les encadrer et à les accompagner vers leur plus haut niveau.

Il s'agira notamment d'améliorer la promotion afin d'attirer des jeunes sur le badminton, en 1^{er} choix d'activité, de multiplier et de diversifier les impacts d'entraînement, de faciliter l'accès à la compétition, d'améliorer le suivi des joueurs, leur progression, leur projet. Ces aspects pourront être développés au cœur d'un projet équilibré au bénéfice de tous les publics, permettant au club de fidéliser ses adhérents, et de se positionner comme acteur citoyen de la commune.

De plus, le partenariat technique avec le Comité Départemental devra permettre de créer un environnement favorable au développement du projet et de la pratique du badminton en Vaucluse. Le partage des ressources avec les instances fédérales pourra contribuer à la dynamique de développement du badminton sur le territoire de Vaucluse. Ce partenariat s'intègre dans les différents axes du projet à travers la structuration de l'Equipe Technique Départementale, l'accompagnement des jeunes, la formation des cadres techniques, le déploiement des OTHN.

Le projet du club s'articule autour de 4 axes stratégiques, et déclinés en orientations.

4-1 Améliorer la performance

4-2 Organiser l'accès des jeunes à l'excellence sportive

4-3 Fidéliser autour du projet associatif

4-4 Développer l'activité vers de nouveaux publics et s'investir dans des engagements sociétaux



AXE 4-1 Améliorer la performance

OS 4-1-1 Structurer l'accès à la performance

- prévoir des entraînements structurés pour chaque niveau de jeu
- offrir une lisibilité des parcours pour favoriser les projets sportifs
- avoir un encadrement qualifié
- développer la culture de la performance

OS 4-1-2 Faciliter l'accès à la compétition

- compléter l'offre de compétition fédérale par des actions internes d'accès et d'initiation à la compétition
- soutenir la dynamique des interclubs
- favoriser l'accès aux compétitions organisées par le réseau fédéral de proximité
- organiser des compétitions à domicile

OS 4-1-3 Améliorer l'encadrement de l'activité compétitive

- détecter et inciter à la formation des entraîneurs bénévoles
- détecter et inciter à la formation des officiels (arbitres – GEO – JA)
- valoriser l'action des officiels et entraîneurs bénévoles
- organiser des informations internes, et des formations en lien avec les instances fédérales

AXE 4-2 Organiser l'accès des jeunes à l'excellence sportive

OS 4-2-1 Structurer l'école de badminton en s'appuyant exclusivement sur le dispositif jeune au sein de l'Ecole Française de Badminton ; être club formateur, voir club avenir

- se doter d'un entraîneur professionnel, et poursuivre la formation des cadres bénévoles
- développer le nombre de séances hebdomadaires par jeunes
- prévoir un parcours de formation pour les jeunes

OS 4-2-2 Inciter à la compétition et organiser l'accompagnement

- faciliter les inscriptions en compétitions : informations, accès, tarifs, compétitions à domicile
- organiser des actions de découverte de la compétition
- soutenir les jeunes et leur famille dans le projet sportif

OS 4-2-3 Renforcer les liens avec la filière de détection fédérale

- organiser la détection, en lien avec l'ETD et l'ETR
- participer à l'encadrement des stages et détections

OS 4-2-4 Favoriser le recrutement de nouveaux talents

- promouvoir le badminton au sein des établissements scolaires et CLSH
- renforcer les liens avec le sport scolaire : vers la création d'une section sportive

OS 4-2-5 Participer au développement éducatif des jeunes joueurs

- mettre en œuvre des actions relatives aux valeurs civiques et citoyennes, à l'éco-responsabilité, à la solidarité
- contribuer à la formation des jeunes dans le domaine de la santé, de l'alimentation, de la lutte contre le dopage
- développer l'esprit d'équipe à travers la mise en place de rencontres par équipe, en interne, et en interclubs



AXE 4-3 Fidéliser autour du projet associatif

OS 4-3-1 Construire au sein du club les organisations et compétences qui lui permettront de pérenniser son action, au bénéfice de tous les adhérents : animation et responsabilisation des commissions, groupes de travail, mobilisation des bénévoles et des adhérents autour de projets et valeurs communs. (Voir projet d'organigramme en annexe)

- animer l'équipe de bénévoles
- fournir des outils ; former en interne et auprès des instances fédérales
- soutenir les actions des bénévoles par l'action d'un professionnel, et de volontaires de service civique
- valoriser l'action des bénévoles : promotion du Compte engagement citoyen, valorisation comptable, récompenses fédérales ou en AG
- recruter des bénévoles selon des profils définis

OS 4-3-2 Permettre à chaque adhérent de pratiquer selon ses besoins et motivations

- maintenir le nombre de créneaux d'entraînement de pratique libre ou encadrée
- proposer des entraînements dirigés adaptés aux différents niveaux
- développer de nouvelles formes d'entraînements : individuels, animations, thématiques, stages

OS 4-3-3 Apporter une cohérence entre les différents créneaux du club, et contribuer à la création de la communauté BOP fondée sur les valeurs : convivialité, engagement, respect, amitié

- améliorer et faire vivre la Charte du club
- créer ou maintenir le lien social entre les adhérents, au sein de chaque créneau, et entre les différents créneaux
- garantir une unité de l'information et du message associatif auprès des adhérents
- organiser des animations conviviales favorisant le sentiment d'appartenance au club, la connaissance de l'autre, et le plaisir de partager, au-delà du jeu.

OS 4-3-4 Mobiliser et créer une synergie autour de l'organisation d'événements majeurs, et autour des interclubs, notamment de l'équipe 1, installée au plus haut niveau.

- développer une identité valorisante, terreau de l'implication bénévole ;
- créer une vie associative festive et conviviale (club supporter, repas, animations autour des interclubs...) ;
- avoir des débouchés pour la formation des jeunes de l'école de badminton et pour les officiels ;
- être un pôle d'attractivité départemental ;
- organiser des manifestations d'envergure pour renforcer la reconnaissance des partenaires institutionnels et économiques ;
- proposer un panel de compétitions adaptées à chaque niveau et permettant une évolution dans la pratique
- favoriser la mobilisation des sponsors ;



AXE 4-4 Développer l'activité vers de nouveaux publics et s'investir dans des engagements sociétaux

OS 4-4-1 Badminton pour tous : favoriser l'accès à la pratique du badminton pour les publics les plus éloignés, notamment ceux issus des territoires prioritaires

- Orienter le développement de l'activité en direction des publics éloignés de l'activité, en raison de leur origine géographique (ZRR à l'est de pernes, QPV), ou de leur âge (personnes âgées)
- Intervenir de manière significative auprès des relais CLSH (municipaux, intercommunaux, centres sociaux, foyers ruraux), écoles, associations de personnes âgées (sport bien être santé, bénévoles potentiels), associations de badminton en ZRR ou en QPV (MJC monteux, Badminton Carpentras, ...)
- Favoriser la féminisation de la pratique et de l'encadrement
- Promouvoir le sport en famille

OS 4-4-2 Développer les valeurs de solidarité, d'accueil, et d'acceptation de la différence, de vie collective, afin de répondre aux enjeux sociétaux au sein du club.

- Intégrer des pratiquants différents (handicapés, jeunes suivis...) afin de responsabiliser les adhérents, modifier les regards. Offrir des lieux de pratiques "normalisés".
- Développer l'association comme lieu de lien social et de rencontres, de co-construction, d'apprentissage du collectif, de création d'activité : développer les animations internes, les compétitions, les participations aux animations communales. Faire prendre conscience aux adhérents que ce n'est pas une charge, mais une opportunité que de participer à cela.

OS 4-4-3 Participer au développement durable et à l'éco-citoyenneté

- mettre en place d'un système de tri des déchets et des ateliers artistiques de récupération : utilisation pour des multi-volants ; création de porte-clés ; utilisation des boîtes pour faire des tambourins lors des interclubs (supporters)... / création d'ateliers artistiques : animations autour des interclubs pour un renforcement de leur attractivité ; animations pendant les interventions en CLSH (scrapper-booking, porte-clés...) / partenariat avec les profs d'arts plastiques et les enseignants des écoles primaires / tri sélectif des canettes et volants lors des tournois – utilisation d'éco-cup consignées.
- Favoriser le co-voiturage pour les déplacements en compétitions ; utilisation du minibus de la mairie

OS 4-4-4 Participer à la formation des jeunes arbitres et des bénévoles de demain

- Formation arbitrage interne au club initiations adultes et parents / Initiation et regroupement des jeunes à l'occasion des ICN, pour scorer et faire des juges de lignes / Réaliser une formation de juges de ligne au sein du club (formateur au sein du club)
- organiser des partenariats avec le sport scolaire
- Permettre à ces jeunes de côtoyer les joueurs de niveau national au cours des ICN



5/ Les leviers au service du projet

Afin de mettre en œuvre le projet du club, un certain nombre d'outils, de moyens sont identifiés. En voici une liste non exhaustive.

L'organisation des ressources humaines :

Animer le projet du club en animant une équipe de bénévoles. S'appuyer sur un organigramme à faire évoluer au gré des besoins.

Au-delà des bénévoles « acteurs », prévoir des profils de bénévoles « animateurs-coordonateurs-mobilisateurs ».

Le recours au volontariat de service civique permet de soutenir le projet du club, et de contribuer aux enjeux sociétaux liés à l'insertion des jeunes.

La professionnalisation :

Apporter de la compétence, du suivi, de la rigueur, et de la performance dans l'encadrement sportif. Etre en capacité de développer la formation des jeunes, en accord avec le dispositif fédéral, afin de faire éclore les talents de demain.

Intervenir à l'extérieur du club, afin de contribuer au développement de la pratique

Permettre la diversification des créneaux encadrés

Favoriser l'accès à la performance

Le modèle économique

Le budget actuel du club est de 60K€. Dans le cadre d'une professionnalisation et d'un développement du club, celui-ci devrait passer autour de 110K€, ce qui implique, une réorientation de certains financements, et le développement de nouvelles ressources :

- Le club réfléchira à l'aménagement d'avantages actuellement offerts aux adhérents : entraînements dirigés gratuits, volants offerts en compétition, inscriptions aux compétitions offertes.
- Le club prévoit une augmentation des recettes liées aux cotisations: augmentation du nombre de licenciés, et augmentation de la licence (aujourd'hui, un adulte paye une cotisation de 85€/an maximum, à laquelle s'ajoute la licence fédérale)
- Le club prévoit le développement de prestations auprès des collectivités, des CLSH, de clubs et associations partenaires, du CODEP
- Dans le cadre de certaines interventions, le club pourra bénéficier de subventions spécifiques (CNDS notamment)

Le partenariat avec le Comité départemental doit favoriser la structuration et le développement du badminton sur l'ensemble du territoire du Vaucluse. Celui-ci se traduira par une participation à la structuration de l'Equipe Technique Départementale, au déploiement des Orientations Techniques Haut Niveau, à l'accompagnement des jeunes en compétition, à la formation des cadres techniques et au tutorat

La communication externe :

Valoriser l'action du club, créer une communauté BOP, renforcer la reconnaissance institutionnelle, obtenir des soutiens privés (en numéraire ou en nature) : améliorer et structurer la communication externe

La communication interne :

Garantir la diffusion et la compréhension de l'information ; développer le partage des valeurs ; favoriser l'implication dans la vie du club.

Affichage, réseaux sociaux, site internet, bouche à oreilles, newsletters.

Les équipements :

Maintenir a minima les créneaux d'entraînements, afin de garantir la diversité des groupes

d'entraînements, et de pouvoir satisfaire les niveaux de pratiques.

Obtenir de nouveaux lieux et temps de pratiques : pendant les vacances (stages), pendant la journée (personnes âgées, entreprises), à l'extérieur du gymnase (écoles, centres de loisirs, maison de retraite, salles polyvalente des villages alentours).

6/ Evaluation

La démarche d'évaluation permet aux membres du bureau d'avoir un guide d'actions sur la durée du projet, et de mesurer les écarts entre les attentes pour répondre aux objectifs, et la réalité des résultats.

Le groupe de travail de suivi du projet (voir organigramme) est notamment chargé de réaliser une "revue de projets" 2 fois par an, afin de réguler au mieux les actions.



AXE 1 : Améliorer la performance

INDICATEURS	État 2018	objectif 2024	priorité	Maître d'œuvre
OS 4-1-1 Structurer l'accès à la performance				
organisation de stages pour tous les niveaux et tous les âges	2 adultes (reprise et vacance) et 1 jeune	3 adultes et 4 jeunes	+++	CSP
organisation d'entraînements pour tous les niveaux et tous les âges	5 jeunes 4 adultes	6 jeunes 5 adultes	+++	CSP
Avoir un entraîneur professionnel	0	1	+++	Bureau
Mettre plus en avant les résultats individuels et collectifs (interclub)	Vision sur la page facebook	Nouveau site web / club de supporter	++	joueurs et CC°
affichage des parcours de formation et conditions d'évolution dans les groupes de niveaux	0	1	+++	CSP
organisation d'entraînements individuels ouverts à tous	0/sem	2/sem	++	CSP
OS 4-1-2 Faciliter l'accès à la compétition				
Organiser des tournois internes types interclub pour montrer les compétitions aux nouveaux arrivants	0	2	++	CSP/CDF
Offrir une partie des inscriptions aux compétitions adultes	180€	180€	+	CSP
Offrir toutes les inscriptions compétitions jeunes	1	1	+++	CSP
Avoir beaucoup de joueurs en interclubs (nombre équipe)	5	6	++	CSP
Avoir une équipe en N3	1 N3	1N3	+++	CSP
Avoir plusieurs compétitions privées à domicile adultes et jeunes	2 adultes et 0 jeunes	2 adultes et 2 jeunes	++	CDF
Participer activement aux circuits organisés par le codep	60 inscrits aux CDS/TDJ	100 inscrits aux CDS/TDJ	++	CSP
OS 4-1-3 Améliorer l'encadrement de l'activité compétitive				
Organiser des journées d'incitation à l'arbitrage/juge de ligne /JA	0	2	+++	CSP
Proposer et financer des formations entraîneurs/ animateur	1	3	++	CSP
Nombre d'officiel (arbitres JA GEO)	10	15	++	CSP
Nombre d'entraîneurs bénévoles formés et actifs	6	16	++	CSP
réunion d'information des parents (arbitrage, entraînement)	0	1	+++	CSP

AXE 2 Organiser l'accès des jeunes à l'excellence sportive

INDICATEURS	État 2018	objectif 2024	priorité	Maître d'œuvre
OS 4-2-1 structurer l'école de badminton en s'appuyant exclusivement sur le dispositif jeune ; être club formateur, voir club avenir				
nombre d'impacts potentiels par joueurs	3/sem	4/sem	++	CJE
nombre d'entraînements individuels proposés	1/sem	3/sem	++	CJE
suivi individualisé du projet du jeune, avec sa famille	4	10/an	+++	CJE
carnet de suivi des objectifs de performance et des calendriers de compétition	0	1	++	CJE
nombre de "prise en charge de remédiation" : apporter un focus sur un joueur, pour passer un cap à un moment du développement	0	6/an	++	CJE
nombre d'entraîneur DE ou équivalent	0	1	+++	Bureau
nombre d'entraîneur bénévole 2 ou équivalent	3	6	+++	li+co+CS
nombre d'animateur bénévole ou équivalent	3	10	+++	li+co+CS
nombre de plumes blanche	0	12/an	++++	CJE
nombre de plumes jaune	0	10/an	+++	CJE
nombre de plumes verte	0	6/an	+++	CJE
nombre de plumes bleu	0	4/an	+++	CJE
nombre de plumes rouge	0	4/an	++++	CJE
utiliser exclusivement le dispositif jeune	0	1	++++	CJE
OS 4-2-2 inciter à la compétition et organiser l'accompagnement				
information sur les modalités de compétitions, d'inscriptions et sur les calendriers	FB	FB/site/news/oral	+++	CJE
prise en charge financière (tournois et volants) - TRJ et TDJ	100%	100%	+	CJE
prise en charge financière (tournois et volants) - CIJ CEJ	100%	100%	+++	CJE /li/co/
organisation des déplacements	2	10	+++	CJE
accompagnement et coaching	2	10	+++	CJE
organiser des compétitions jeunes à domicile	2	4	++	CDF
OS 4-2-3 renforcer les liens avec la filière de détection fédérale				
participation aux accompagnements aux compétitions, en partenariat	0	6	+	CJE /co
participation à l'encadrement des stages départementaux et régionaux	3/an	5/an	+	CJE +co
participation aux réunions techniques de l'ETR	0	2/an	++	CJE +li
encadrement DAD	0	1/an	+	CJE +co
encadrement DAR	0	1/an	+	CJE +li
nombre d'enfant dans le SED	3/an	3/an	+++	CJE +co
nombre d'enfants dans le SER	0	3	++	CJE /li
OS 4-2-4 favoriser le recrutement de nouveaux talents				
Nombre d'intervention au sein de CLSH périscolaire ou extrascolaire	1	5 lieux /an	++	CJE
partenariats avec associations relais	1	4	++	CJE
nombre d'interventions extérieures auprès des enfants de 4 à 8 ans	0	36	++++	CJE
Convention avec le collège (arbitrage, section sportive, ateliers créatifs)	0	1	+++	CJE
OS 4-2-5 participer au développement éducatif des jeunes				
Promotion du code fédéral du joueur	0	1	+++	CJE
Déclinaison de la Campagne « 10 gestes du badiste éco-responsable en PACA »	0	1	+++	CRDD
Animation « interclub » interne au club / participation à un interclub départemental	0/0	1/1	++	CDF+co

AXE 3 Fidéliser autour du projet associatif

INDICATEURS	État 2018	objectif 2024	priorité	Maitre d'œuvre
OS 4-3-1 Construire au sein du club les organisations et compétences qui lui permettront de pérenniser son action, au bénéfice de tous les adhérents : animation et responsabilisation des commissions, groupes de travail, mobilisation des bénévoles autour de projets et valeurs communs				
évaluer l'avancée du projet	0	2/an	++	CPVA
Fidéliser les adhérents	66%	72%	+++	bureau
créer et animer un organigramme opérationnel des commissions	0	1	++++	Pt
avoir des fiches de postes pour les référents et les postes clés	0	10	++	bureau
recruter de nouveaux acteurs au sein du club	2/an	10/an	+++	bureau
créer une commission structuration - projet	0	1	+++	Pt
développer les missions de services civiques	2	2	++	CFA
recruter un professionnel en soutien du développement du projet	0	1	++++	bureau
former les officiels : formation interne - formation fédé	1/an	3/an	+++	CSP
former les cadres techniques : interne et fédé	0/an	3/an	+++	CSP
assurer la gouvernance : fonctionnement effectif et régulier des commissions	0	5	+++	pt
Valorisation comptable des bénévoles et remerciements en AG	0	1	+++	trésorier
OS 4-3-2 Permettre à chaque adhérent de pratiquer selon ses besoins et motivations				
nombre de rdv avec le maire (promotion du projet)	0	2/an	+++	pt
nombre d'entraînements dirigés	8	10	+++	CSP
Nombre de créneaux de jeu libre	5	6	++	CSP
avoir des créneaux en journée (seniors, entreprises)	0	2	++	CSP
développer des indiv tous niveaux	0	2/sem	+++	CSP
développer des indiv performance jeunes	0	3	++++	CJE
organiser des animations thématiques	0	10/an	++	CDF
OS 4-3-3 Apporter une cohérence entre les différents créneaux du club, et contribuer à la création de la communauté BOP				
charte du club informant sur les droits et devoirs, connue et appliquée	0	1	+++	CC°
nombre d'animations badistiques (tournois internes, jeux, carnaval..)	2	4	++	CDF
nombre d'animations hors bad (restau, sorties, galette...)	2	4	++	CDF
organisation de la communication informelle pendant les créneaux, avec les volontaires de service civique	1	2	++	CC
organisation de la communication "institutionnelles" : site internet, newsletter, tableau d'affichage, informations orales	oui	site web	+++	CC°
OS 4-3-4 Mobiliser et créer une synergie autour de l'organisation d'événements majeurs, et autour des interclubs, notamment de l'équipe 1, installée au plus haut niveau.				
Organisation d'événements majeurs (tournoi adultes et jeunes)	2	4	++	CSP
Accueil de compétitions fédérales (championnat, CIJ, CEJ)	1	2	++	CDF
reconnaissance des bénévoles (article de presse, cadeau, valorisation..)	0	3	+++	CC°
nombre de spectateurs aux IC	75/match	150	+++	CDF
Nombre d'animations autour des compétitions IC, Tournois)	2	8	++	CDF
Avoir une équipe en nationale	1	1	+++	CSP
Avoir 2 équipes en régionale	1	2	+++	CSP
développement de la présence dans la presse	3/an	15/an	+++	CC°
développer les rdv institutionnels (mairie, conseil départemental, DDCS, CODEP...)	1/an	10/an	+++	pt
nombre de tournois débutants (internes et départementaux)	1	3	+++	CDF
nombre de tournoi national (adultes et jeunes)	2	4	+++	CDF
nombre de sponsors	2	10	+++	CC°

AXE 4 Développer l'activité vers de nouveaux publics et s'investir dans des engagements sociétaux

INDICATEURS	État 2018	objectif 2024	priorité	Maitre d'œuvre
OS 4-4-1 Badminton pour tous : favoriser l'accès à la pratique du badminton pour les publics les plus éloignés, notamment ceux issus des territoires prioritaires				
nombre de personnes issues des zones prioritaires, initiées au badminton	12	50/an	+++	CDF
Nombre de personnes âgées initiées au badminton	0	20/an	+++	CDF
ouverture de créneau d'entraînement bien être, en journée	0	1	++	CDF
Nombre d'intervention au sein de CLSH périscolaire ou extrascolaire	1	5 lieux /an	++	CDF
partenariats avec associations relais	1	4	++	CDF
nombre d'interventions extérieures auprès des enfants de 4 à 8 ans	0	36	++++	CDF
Créer des animations « féminines » : tournoi interne, sensibilisation arbitrage – entraînement	1	3	++	CDF
Identifier un créneau « famille »	0	1	++	CSP
OS 4-4-2 Développer les valeurs de solidarité, d'accueil, et d'acceptation de la différence, de vie collective, afin de répondre aux enjeux sociétaux au sein du club.				
promotion du badminton au sein des structures (CMS, familles d'accueil, ASE, IME...)	0	3/an	+	CRDD
accueillir au sein des créneaux les publics "différents"	0	5	+	CDF
organiser des animations sportives et extrasportives	10	10	+++	CDF
faire participer à l'organisation des adhérents	0	10	+++	CDF
participation aux animations de la part des adhérents	200	400	+++	CDF
OS 4-4-3 Participer au développement durable et à l'éco-citoyenneté				
Organiser le tri sélectif lors des tournois à domicile	0	3	++	CRDD
Récupérer les volants « usagés » lors des tournois pour les utiliser en entraînement en multi-volant ou faire des porte clés	0	3 animations « porte clé »	+	CRDD
Eviter le plastique dans les buvettes (avec des ecocups consignées)	0	1000 écocup	+++	CRDD
Minibus pour déplacement en interclub	50% des déplacements	75% (si disponibles)	+	CSP
Promotion du covoiturage sur le site pour les tournois organisés par le club, et les déplacements des pernois	0	Utilisation plateforme (type movewiz)	+	CRDD
Ecolabel et sport responsable	0	2 étoiles	+++	CRDD
OS 4-4-4 Participer à la formation des jeunes arbitres et des bénévoles de demain				
Formation arbitrage/juge de ligne organisée	0	1	++	CSP
Recrutement des jeunes pour scorer pour les IC à domicile	5 scorers jeunes différents	20 scorers jeunes différents sur l'année	+++	CSP
Invitation des jeunes à toutes les journées des ICN à domicile	plateau mini bad pendant 1 ICN	plateau mini bad (ou équivalent) en parallèle sur 3 journées	+++	CC
Convention club / AS collège sur formation arbitres	0	1	+++	CSP

Légendes

Pt : président

CPVA : commission projet et vie associative

CRDD : commission sport responsable développement durable

CFA : commission finance administration

CC° : commission communication

CJE : Commission jeunes et excellence sportive

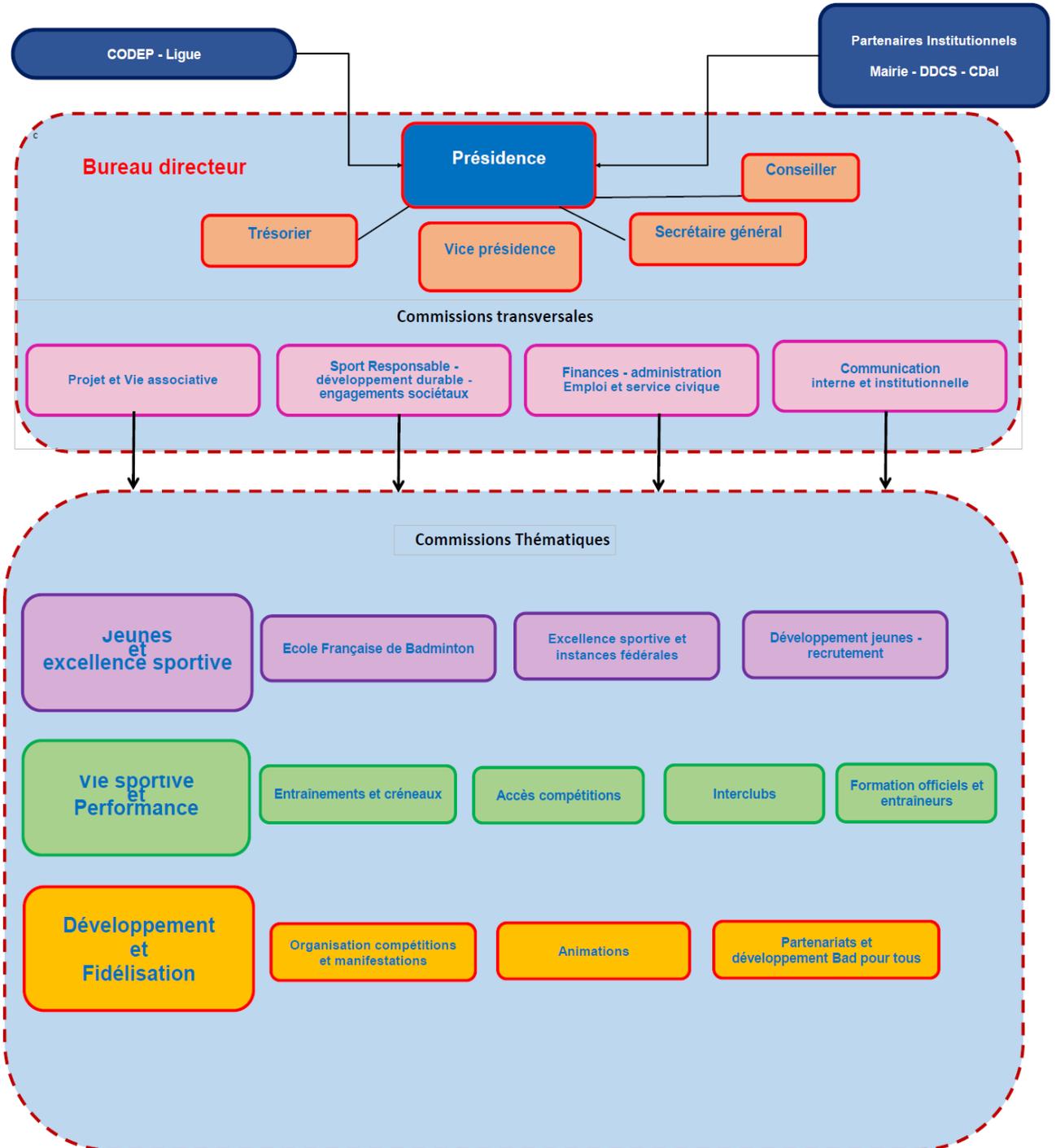
CSP : commission vie sportive et performance

CDF : commission développement et fidélisation

co : codep

li : ligue

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL



Ecole Française de Badminton et excellence sportive Focus sur un axe stratégique du projet associatif du BOP

Constats	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 220 licenciés – 44% de femmes – 131 classés - 76 jeunes - 3 plus de 60 ans ✓ turn over annuel de 34% des licenciés. Pertes concentrées sur les 2 premières années de licenciation. ✓ Equipe en nationale 3, plus 4 autres équipes interclubs. ✓ école labellisée 3 étoiles – passage à 4 étoiles en 2019 ✓ leadership sportif départemental ✓ 24h de créneaux - 4 entraînements dirigés adultes et 5 jeunes. Pas “d’individuels” ✓ organisation de compétitions et d’animations internes ✓ le badminton départemental : 10 clubs - 1150 licenciés - présences de clubs au nord, à l’ouest, et au sud de Pernes ; rien à l’est. ✓ 3 joueurs en SED ; 2 joueurs en DAR ✓ 32 jeunes « compétiteurs actifs » ✓ Partenariats à développer avec le monde scolaire
Pour qui ?	<p>Enfants de 5 à 15 ans de pernes et des environs, et attention particulière sur les 6-11ans.</p> <p>Joueurs de tout le département dans le cadre du partenariat avec le CODEP sur la structuration du SED.</p>
Cible visée	Cible prioritaire minibad et poussins, puis benjamins, minimes, cadets
Objectifs	Structure l’école de badminton / Alimenter l’équipe Régionale en joueurs / Gagner des médailles
Critères d’évaluation	Cf projet club sur chaque mode opératoire
Mode opératoire	<ul style="list-style-type: none"> - Recruter des jeunes dès le plus jeune âge (4/5ans) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Actions dans le périscolaire ➤ Information (tracts affiches) dans les écoles – journée des associations ➤ Ouverture vers de nouveaux publics (clsh – QPV - ZRR) ➤ Partenariats avec les écoles et les CLSH pour la mise en place d’ateliers créatifs (accoutumance à l’objet badminton) - Développer le partenariat avec le monde scolaire <ul style="list-style-type: none"> ➤ Intervention dans le collège pour développer les liens école-club et favoriser le recrutement ; mutualisation des moyens ➤ Proposer la formation du jeune joueur en milieu scolaire : formation initiale, arbitrage... ➤ Travailler à la création d’une section sportive favorisant la continuité et le renforcement du projet des jeunes joueurs du club - Augmenter le nombre de créneaux encadrés par des diplômés <ul style="list-style-type: none"> ➤ Organiser le suivi des encadrants au club et le suivi des formations fédérales ➤ Organiser des stages internes pendant les vacances ➤ Proposer des individuels afin d’accélérer la remédiation dans la progression du jeune joueur

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Donner la possibilité aux meilleurs jeunes d'intégrer les entraînements adultes afin de bénéficier d'impacts hebdomadaires supplémentaires - Fidéliser les jeunes <ul style="list-style-type: none"> ➤ Suivi des jeunes sur la saison, en lien avec les parents, dans le cadre du projet individuel ➤ S'appuyer sur le dispositif jeune pour la programmation ➤ Actions spécifiques jeunes/interclubs de l'équipe 1 (plateau minibad) ➤ Passage des plumes pour suivre l'évolution du jeune badiste - Participer à l'éducation du jeune joueur <ul style="list-style-type: none"> ➤ Promotion du code du joueur et Charte d'engagement interne ➤ Partage au sein de l'équipe technique des valeurs éducatives à promouvoir auprès des jeunes ➤ Interpellation des parents en cas de difficultés comportementales ➤ Promotion de l'esprit d'équipe et de la solidarité, notamment par l'organisation de compétitions par équipe ➤ Promotion de l'éco-responsabilité (Campagne « 10 gestes du badiste éco-responsable en PACA », récupération, tri, bonnes pratiques) ➤ Formation interne à l'arbitrage - Préparer et accompagner les jeunes joueurs aux compétitions <ul style="list-style-type: none"> ➤ Information systématique des parents sur l'utilité des compétitions, leur fonctionnement, leur calendrier ➤ Incitation à l'inscription en compétition : information récurrente et multiforme, prise en charge (inscription – volants), déplacement en groupe ➤ Organisation de déplacements sur un lieu de compétition : co-voiturage, logistique... ➤ Encadrement de compétitions avec l'entraîneur ressource - Organiser avec les instances fédérales départementales et régionales, l'accompagnement des jeunes joueurs vers l'excellence : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Encadrement régulier des stages du CODEP et du DAD ➤ Participation à l'encadrement des stages régionaux et DAR ➤ Suivi du SED accueillant actuellement 3 jeunes du BOP ➤ Participer à la formation des bénévoles techniques
Besoins internes en ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> * Bénévoles disponibles à recruter et à former de manière continue : Il s'agit de repérer et d'intéresser des parents ou des joueurs confirmés, pour les intégrer dans l'équipe d'encadrants. L'incitation à la formation et la valorisation favorisent la qualité d'intervention et la fidélisation de l'encadrement bénévole. * Equipe d'Entraîneurs bénévoles diplômés * Entraîneur professionnel diplômé : 1 en recrutement DEJEPS + 1 en validation d'expérience
Besoins en ressources	<ul style="list-style-type: none"> * matériel pédagogique, volants, maillots clubs * matériel de promotion : tracts, livrets, plumes, affiches * coût de formation des bénévoles * frais de missions * frais de compétitions

Annexes : tableau de suivi de labélisation – convention collège Doche

Badminton Olympique de Pernes - Ecole Française de badminton

Objectif 4 étoiles - fin de saison 2018-2019

Critères	POINTS max	BOP pts acquis au 6/03	Perspectives 2020-21
1. Licenciés FFBAD jeunes (condition minimum n°1)			
10 licenciés jeunes et + (minibad à cadet)	30	30	
Bonus : 6 licenciés jeunes et + minibad	15	15	renforcer le recrutement
Bonus : 10 licenciés Jeunes et + catégorie Poussin	15	15	
Bonus : 12 licenciés Jeunes et + catégorie Benjamin	15	15	
Bonus : 15 licenciés jeunes et + catégorie Minime	15	15	partenariat collège
Bonus : 40% et + de licenciés féminines	20	20	recrutement et fidélisation
Total	110	110	
2. Entraînements dans des créneaux spécifiques jeunes (condition minimum N2)			
1 entraînement hebdomadaire catégories Minibad à Cadet	20	70	Ajouter des indiv en fonction des besoins
2 entraînements hebdomadaires catégories Minibad à Cadet	40		
3 entraînements hebdomadaires catégories Minibad à Cadet	70		
Bonus : 1 entraînement hebdomadaire spécifique pour les Minibad	20	20	intégrer les jeunes sur séances adultes
Bonus : 2 entraînements hebdomadaires spécifiques pour les Poussins	20	20	
Total	110	110	
3. Qualification de l'encadrement (condition minimum N°3)			
1 Educateur diplômé minimum Animateur Niveau 1 (AB1) ou équivalent	15	15	recruter / former / fidéliser de nouveaux encadrants
Bonus : Animateur Niveau Jeunes (AB2J) ou équivalent (10 pts/diplôme maximum 4)	40	10	
Bonus : Entraîneur Niveau (EB2) ou équivalent et CQP (15 pts/diplôme maximum 3)	45	45	
Bonus : Brevet d'État (BEES) / DE / DES (25 pts/diplôme maximum 2)	50		Recrutement DEJEPS (Gallardo) et reconnaissance diplôme Hattat
Tous les encadrants doivent être licenciés à la FFBAD			
Total	150	70	
4. PassBad - validé par année			
10 licenciés Jeunes ayant validé au moins 1 plume	10	30	organiser 2 périodes de validation par an
20 licenciés Jeunes ayant validé au moins 1 plume	30		
Bonus : Plumes blanches validées par les Minibad (1 pt/plume, maximum 10)	10	3	
Bonus : Plumes jaunes validées par les Minibad et Poussins (1 pt/plume, maximum 10)	10		
Bonus : Plumes vertes validées par les Minibad et Poussins (1 pt/plume, maximum 10)	10	2	
Bonus : Plumes bleues validées par les Minibad à Benjamins (2 pts/plume, maximum 5)	10	6	
Bonus : Plumes rouges validées par les Minibad à Benjamins (2 pts/plume, maximum 5)	10		
A noter que les points bonus ne peuvent être obtenus qui si et seulement si le critère de base (10 licenciés jeunes ayant validé au moins 1 plume) est rempli.			
Total	80	41	
5. Approche de la compétition moins de 11 ans			
Participation à un plateau MiniBad	20	20	organisation et promotion
Participation à une Rencontre Départementale Jeunes (RDJ)	20		réflexion avec CODEP
Participation à un circuit ou championnat Départemental ou Régional TDJ TRJ	10	10	continuer à inciter
Total	50	30	
6. Participation aux compétitions fédérales par équipes			
Interclubs jeunes	40		réflexion avec le CODEP
Inter comité	0		
Total	40	0	
7. Jeunes compétiteurs ayant joué au moins 8 matches			
1 à 14	50	100	poursuivre l'incitation à la compétition en s'appuyant sur le calendrier fédéral
15 à 29 ou 4/03, 14 jeunes à + de 8 matches / 3 à 7 matches et 1 à 6 matches / 8 compétitions à venir	100		
30 et +	150		
Total	150	100	
8. Réussite			
Participation de 3 joueurs et + à 1 CIJ	10	10	améliorer la performance pour atteindre l'excellence
Participation de 1 joueur et + à 1 CEJ	20		
Participation de 1 joueur et + au championnat de France Jeunes	30		
Participation au Dispositif d'Entraînement Régional ou inscription sur liste espoir (45 pts par joueur, maximum 2)	90		
Total	150	10	
9. Organisation de stages ou de compétitions jeunes			
Club accueillant un stage départemental, régional ou national	15	15	amplifier partenariat
Club accueillant une compétition dont l'instance pilote est fédérale ou internationale (BE, BWF)	25		accueillir un CIJ ou un CEJ
Club organisant un tournoi dit « privé » avec au moins 3 catégories Jeunes (Minibad à Cadet)	40	40	pérenniser initiative
Total	80	55	
10. Arbitrage			
1 Jeune arbitre actif licencié au club échelon jaune minimum	40	40	Convention club / AS
Total	40	40	
11. Rapprochement avec le monde scolaire			
Club ayant signé une convention type AS Club ou toute autre convention avec le milieu scolaire	40	40	vers une section sportive ?
Total	40	40	
TOTAL de l'ensemble des critères	1000	606	

ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF
CONVENTION TYPE AS – CLUB SPORTIF LOCAL

Vu le code du sport
Vu le code de l'éducation

Vu la circulaire n° 2007-115 du 13 juillet 2007

Article 1 – LES PRINCIPES DE PARTENARIAT AU NIVEAU LOCAL

1.1 - Attendu que :

- L'AS est une organisation unique, originale et ouverte à tous, agissant au sein de l'établissement et présidée par le chef d'établissement, passerelle de l'ouverture de la communauté éducative sur la cité ;
- L'AS a vocation et toute légitimité à proposer, avec les partenaires locaux, une offre éducative élargie, notamment dans les créneaux horaires envisagés par la circulaire sur l'accompagnement éducatif ;
- L'AS a les capacités juridiques conférées par la loi du 1er juillet 1901 ;
- L'AS « bénéficie de l'aide de l'état » (article 552-2 du code de l'éducation) ;

la présente convention doit permettre cette « ouverture » en conformité avec le projet d'AS.

1.2 - Les buts :

- offrir au plus grand nombre de jeunes une organisation cohérente de la pratique sportive ;
- organiser la complémentarité de tous les acteurs concernés au plan local et éviter la concurrence ;
- optimiser l'ensemble des moyens humains, financiers, matériels, chacun limitant autant que possible son rôle à son champ de compétence.

Article 2 – L'ASSOCIATION SPORTIVE ET LE CLUB LOCAL

2.1 - L'association sportive scolaire de l'établissement : Gilège Charles Doche, présidée par M. Mme FONTAINE, proviseur(e), principal(e)

et le club : Badminton Olympique de Pemes, agréé par le Ministère chargé des sports sous le n° , affilié à la fédération Française de Badminton, et présidé par M. Mme Eric DEVINE,

décident de conclure un partenariat pour la mise en œuvre de l'accompagnement éducatif.

2.2 - Dans le cadre du partenariat précité, l'association sportive de l'établissement et le club local mettent en œuvre les dispositions suivantes :

- jours de la semaine et durée des séances : certaines vendredi après-midi (minimum 3)
08/03/19
- encadrement :
 - enseignant(s) : (noms, prénoms) PELTIER-BELHOSTE Béatrice
 - intervenant(s) du club : (noms, prénoms, diplômes) HATTAT Firdine
- modalités de rémunération des cadres :
- mise à disposition du matériel : matériel club lors des interventions si nécessaire
- désignation et horaires d'utilisation des installations : vendredi 15h - 17h
- autres contributions : action arbitrage / démonstration / encadrement

Article 3 - ENGAGEMENTS RECIPROQUES

3.1 - Le club partenaire s'engage à favoriser l'adhésion à l'Association Sportive d'un plus grand nombre de participants ou d'équipes dans les compétitions organisées par l'UNSS et à tendre vers le développement de l'activité,

- s'engage à encourager les élèves de l'établissement, membres du club, à adhérer à l'Association Sportive scolaire pour y exercer une responsabilité (jeune officiel...) ou pour pratiquer dans le cadre des compétitions organisées par l'UNSS.

3.2 - L'association sportive de l'établissement s'engage, dans une relation de partenariat bien compris, à favoriser le passage des élèves vers le club signataire de la convention par les moyens qui lui sont propres (informations auprès des élèves, des familles, etc.) et à tenir compte des calendriers sportifs.

Article 4 - VALIDATION ET DUREE

La présente convention a été validée par le conseil d'administration de l'établissement en sa séance du _____.

Article 5 - DUREE

La présente convention est établie pour l'année scolaire 2018-2019 ; elle est renouvelable par tacite reconduction sauf dénonciation de l'une des parties.

Article 6 - LITIGES

Tout litige sera porté à la connaissance des instances fédérales de chacune des parties.

Fait à Pernes-les-Fontaines, le 29/01/19

M (Mme) FONTAINE

Président de l'AS Charles Doche

M. (Mme) Eric DEVINE

Président du Badminton Olympique de Pernes.



Devine
BADMINTON OLYMPIQUE DE PERNES
GYMNASIUM PAUL DE VIVIE
84210 PERNES LES FONTAINES
06.95.74.35.75
ASSOCIATION SPORTIVE LOI 1901
SIRET : 447 947 367 00010